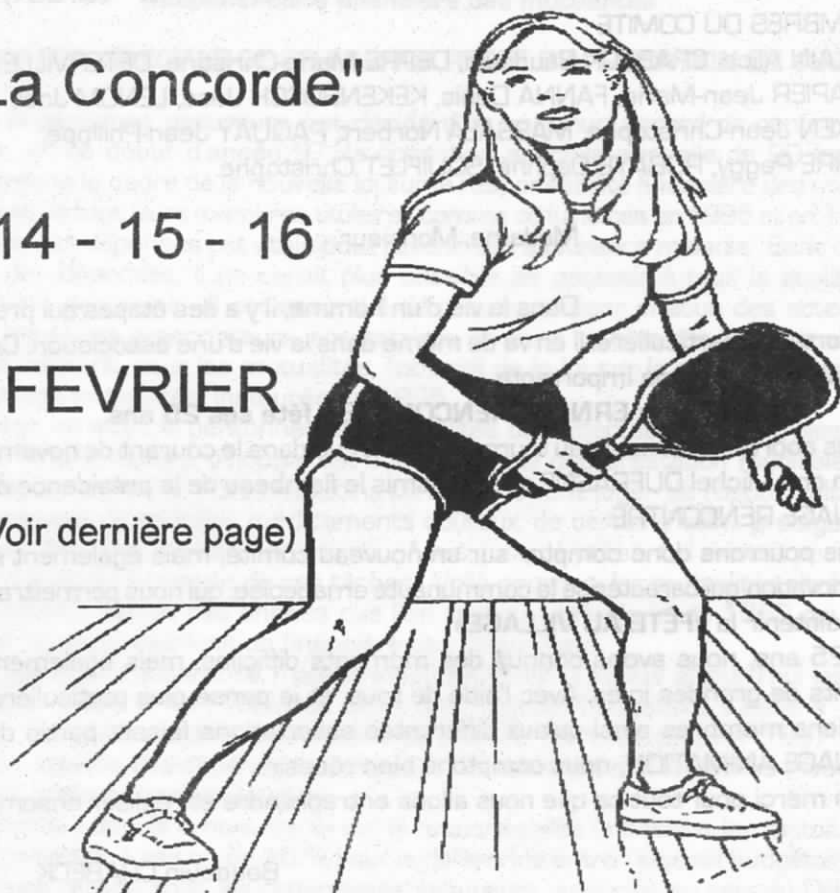


"La Concorde"

14 - 15 - 16

FEVRIER

(Voir dernière page)



Editeur responsable : José JACOBS drève de Linoy, 6 - 5030 Ernage.

Mise en page et impression : Roland VANHAUWAERT.

Distribution : Eugène DEHOUX, Colette & Serge JORIS,

Elisabeth LACROIX, Georgette & Robert NOEL,

Marie Christine SCHÜMMER, Marie-Thérèse & Roland THOMAS.

Les insertions pour le prochain numéro doivent parvenir avant le 20 du mois,

Paraît le premier samedi du mois sauf au mois d'août.





ERNAGE RENCONTRE a.s.b.l.

Baudouin CRABECK
rue de Noirmont, 53
5030 GEMBLoux
Tél. 081/61.25.80

MEMBRES DU COMITE

BOLAIN Alice, CRABECK Baudouin, DEPRE Marie-Christine, DETERVILLE Eric,
DRAPIER Jean-Marie, FANNA Denis, KEKENBOSCH José, LENOM Joël,
LUXEN Jean-Christophe, MASSALA Norbert, PAQUAY Jean-Philippe,
PERRE Peggy, ROBAYE Daphné, SQUIFLET Christophe.

Madame, Monsieur,

Dans la vie d'un homme, il y a des étapes qui prennent une importance particulière. Il en va de même dans la vie d'une association. Cette année constitue une étape importante.

« ERNAGE RENCONTRE » fête ses 25 ans.

Nous abordons un nouveau tournant du fait que dans le courant de novembre 1996, mon ami Michel DUFRASNE m'a transmis le flambeau de la présidence de l'A.S.B.L. ERNAGE RENCONTRE.

Nous pourrions donc compter sur un nouveau comité, mais également sur l'esprit d'innovation qui caractérise la communauté ernageoise, qui nous permettra de réussir à maintenir la « FÊTE AU VILLAGE »

En 25 ans, nous avons connu des moments difficiles, mais également des moments de grandes joies. Avec l'aide de tous, et je pense plus particulièrement aux anciens membres ainsi qu'aux différentes associations faisant partie de l'A.S.B.L. ERNAGE ANIMATION, nous comptons bien réussir.

Déjà merci pour tout ce que nous allons entreprendre et réaliser ensemble.

Baudouin CRABECK

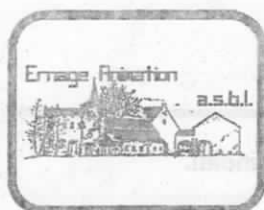
Président de l'A.S.B.L. ERNAGE RENCONTRE

TALON REPOSE DESTINE A BAUDOUIN CRABECK

Je soussigné.....désire m'investir temporairement dans le travail que va réaliser l'A.S.B.L. ERNAGE RENCONTRE lors des festivités d'août 1997.

Je désire travailler: * AVANT - PENDANT (vendr.-sam.-dim.-lundi.) - APRES.

* Biffer les mentions inutiles.



NOËL FACADES DECOREES

Résultats du concours.

L'ASBL Ernage Animation vous a proposé, il y a trois ans déjà, d'égayer un peu notre village en organisant un concours de façades décorées durant la période de Noël - Nouvel An.

Notre jury, composé, pour cette troisième édition, d'Ernageois, mais aussi de membres extérieurs à notre village (pour plus d'impartialité), a pu apprécier, dans la soirée du 3 janvier 1997, la décoration de pas moins de 25 façades. Certaines étaient malheureusement éteintes ce jour-là, et nous n'avons pu les juger.

Après délibérations, le classement est le suivant :

Premier prix d'une valeur de 3.000 Fr. offerts par SOMAGRI, Chaussée de Tirlemont à Sauvenière pour la famille Jeandrain, rue Camille Cals.

Deuxième prix d'une valeur de 1.500 Fr. offerts par HORTICULTURE S.M.T.J., rue Augustin Romain, 7 à Ernage pour la famille Despontin, rue Emile Labarre.

Troisième prix d'une valeur de 1.000 Fr. offerts par SOMAGRI, Chaussée de Tirlemont à Sauvenière pour la famille Dufrasne, rue Omer Pierard.

Quatrième prix d'une valeur de 1.000 Fr. offerts par le fleuriste MATHY - ROMAIN, rue Léopold, 14 à Gembloux pour la famille Evrard (2), rue Camille Cals.

Nous tenons à féliciter chaleureusement les gagnants mais aussi tous les participants pour avoir mis, une fois encore, de la gaieté dans notre village. Et nous vous invitons d'ores et déjà à préparer le concours 1997-1998 ...

Pour l'ASBL ERNAGE ANIMATION,
Frédéric Kekenbosch et Jérôme Dufrasne.



ERNAGE ANIMATION a.s.b.l.

Le Conseil d'Administration d'Ernage Animation vous prie de prendre note.

Le samedi 15 février, lors du week-end «Tournoi de tennis de table», le bar - café de la salle «La Concorde» sera ouvert à tous les amateurs de carte et ce dès 19 heures.

WHIST, COUYON, BELOTE.

A chacun de composer sa table et de venir, avec nous, passer une soirée dans la bonne humeur.



JUDO ERNAGE

Résultats du championnat provincial.

De nombreux athlètes de l'Inter Gembloux-Wavre ont défendu les couleurs du club lors du championnat provincial 1997.

Nos représentants ont remporté 29 médailles.

Trois judokas de la section d'Ernage ont participé à cette compétition.

Nicolas BODART est champion provincial en «espoirs moins de 65 kg».

Gwenaëlle DUFRASNE est championne provinciale en «juniors moins de 66 kg» et vice-championne provinciale en «seniors moins de 66 kg».

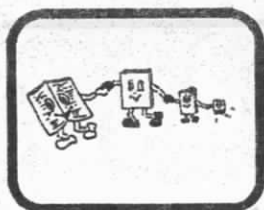
Cédric DEGRYSE participait pour la première fois à ce championnat en «cadets plus de 71 kg». Il n'est pas qualifié, mais il s'est très bien défendu : Cédric saisira certainement sa chance le moment voulu, faisons-lui confiance.

Ce championnat provincial est qualificatif pour le championnat régional de Charle-roi. Nous y retrouverons Nicolas, le 23 février en espoirs, et Gwenaëlle, le 25 janvier en seniors, et le 22 février, en juniors. Le parcours sera difficile, mais comme tous leurs copains de l'Inter Gembloux-Wavre, ils défendront leurs chances jusqu'au bout.

Le judo n'est pas seulement un sport réservé aux compétiteurs, c'est également un sport pour tous. Bien sûr, la compétition est un moyen de situer ses connaissances, mais elle n'est pas une fin en soi. Beaucoup de judokas pratiquent leur sport en pensant à progresser dans les différentes techniques et délaissent la compétition ; cela ne les empêche pas de construire leur propre judo rationnel et aussi complet que possible.

Vous pouvez pratiquer le judo à Ernage, à la salle La Concorde, le lundi de 18 à 19 h et le mercredi de 18 à 19h30.

Renseignements : à la salle aux heures de cours - tél. 081/61.40.77
ou chez Marc LAMPROYE - tél. 082/69.96.65.



EPILOGUE

Chers lecteurs,

Il n'est pas trop tard pour vous présenter au nom de l'«Epilogue» mes meilleurs vœux pour 1997.

Que cette nouvelle année de lecture soit passionnante et enrichissante.

J'en profite pour rappeler où, quand et comment fonctionne cette bibliothèque.

- Où ? Rue Eugène Delvaux (ancienne maison communale)
- Quand ? Tous les mercredis de 18h30' à 19h30'
- Comment ? Pas de droit d'inscription, mais une location de livres à concurrence de 10 FB par roman et 5 FB pour B.D. ou livres d'enfant.

Ne perdez pas de vue non plus, que c'est la fréquence de vos passages qui assurera la survie de la bibliothèque, les subsides de l'A.S.B.L. étant les bienvenus mais pas suffisants (voyez dans les librairies, les livres sont de plus en plus chers). Alors, pensez à la collectivité, passez-vous le mot.

Derniers achats :

- . Jacques Neiryck : «Le Siège de Bruxelles»
- . Brigitte Varel : «Un village pourtant si tranquille»
- . Jacques Mazeau : «La Dame Blanche».

Sous le patronage de l'ASBL ERNAGE ANIMATION,

Christine SCHÜMMER.



APPEL - P.A.T. (section Ernage)

Nous faisons partie de l'Association P.A.T. (Parents d'Accueil pour Tchernobyl), association répartie par antennes régionales. Essentiellement apolitique et entièrement bénévole, elle accueille chaque année, pendant les mois de juillet/août, depuis 1990, + de 700 enfants biélorusses victimes de la catastrophe nucléaire de Tchernobyl.

Le but de l'association est de faire bénéficier le plus d'enfants possible de ces séjours, et des familles d'accueil sont toujours bienvenues. Mais l'association ne s'arrête pas au simple accueil, elle aide également des hôpitaux, des orphelinats et garderies d'enfants. Cette année, en plus de l'aide générale, la cible de notre antenne est un tout petit village rural (SCHAUSSE), village démuné de tout (les enfants de l'école notamment n'ont ni cahiers, ni crayons), nous souhaitons donc aider ses habitants. Du matériel didactique (crayons, gommes, cahiers, ardoises, etc...), des pots de peinture, de la vaisselle, des ustensiles de ménage, des pansements, du petit matériel ambulatoire, des outils courants, des vêtements pour bébés, enfants et adultes, en bon état sont recherchés et bienvenus, les magasins étant pratiquement inexistantes surtout en milieu rural. Quémander suscite souvent un recul mais nous savons aussi que quelque part, il y a toujours de braves coeurs et que parfois, dans les greniers ou les caves... alors ...

Nous signalons que tout est porté directement sur place et remis aux destinataires par 2 convois humanitaires mis sur pied par nos soins et entièrement bénévoles. Le départ du premier convoi de cette année est prévu pour le 30 mars prochain, le second, en octobre.

Les dons peuvent être déposés pour le 15 mars au plus tard chez DRAPIER-FACCO rue Marius Dufrasne, 225 (ancienne gare) - ERNAGE (tél. (081) 61 25 85)

Encore une fois, nous faisons appel à votre immense générosité, nous savons pouvoir y compter et d'avance vous en remercions.



Dans deux articles successifs, «L'homme est un loup pour l'homme» et «La binaison», le curé WAUTHY déplore les effets néfastes de la guerre sur les états d'âme et les agissements de certains de ses paroissiens. Si, dans le premier article, son langage est encore empreint d'une certaine modération, ses propos, en ce qui concerne la binaison sont plus incisifs.

La binaison était un avantage financier dont, semble-t-il, bénéficiaient les curés de certaines paroisses. Elle n'avait, je pense, aucun caractère officiel et son octroi dépendait de l'autorité communale. Elle fut supprimée à Ernage en 1933 et, après l'invasion allemande de 1940, la Députation Permanente s'oppose à sa réhabilitation. Racontée par le curé WAUTHY, l'histoire de la binaison est l'objet d'une critique haute en couleurs, mais dont l'impétuosité n'a plus sa place dans nos mentalités d'aujourd'hui.

«L'homme est un loup pour l'homme» par L. WAUTHY

La guerre a été l'occasion de voir se déchaîner les bas instincts de l'homme. Pendant l'exode, beaucoup d'Ernageois se sont distingués en France par leurs vols dans des maisons abandonnées et, dans notre village, par le pillage des habitations des paroissiens retenus dans le midi de la France.

Par contre, pendant les cinq ans d'occupation de notre pays par l'étranger, la plupart de nos cultivateurs se sont signalés par une âpreté au gain incroyable, oubliant complètement les droits les plus élémentaires à la charité vis-à-vis des paroissiens d'Ernage. Les fortunes se sont déplacées rapidement ; c'était la revanche de la terre ! Tout cela n'était pas de nature à ramener la piété dans la paroisse qui a glissé de plus en plus vers l'indifférence : «on ne peut pas servir deux maîtres à la fois : Dieu et l'Argent».

Avant de revenir à l'histoire militaire : la libération de la Belgique et d'Ernage, l'offensive allemande dans les Ardennes, le curé WAUTHY nous racontera certains aménagements intervenus à l'église pendant la période d'occupation allemande. Ce sera, dans l'RNA JOIE, l'objet du prochain chapitre du «LIBER MEMORIALIS»

(A suivre).

Franz LABARRE.



PAROISSE SAINT BARTHELEMY A ERNAGE

HORAIRE DES OFFICES ET INTENTIONS DES MESSES DOMINICALES.

Dimanche 2 février à 10h45

- Charles HOCK
- Joffre LACROIX et Véronique DEPIREUX
- François RAYMAKERS
- Joséphine Daussoigne, Pierre JACOBS
et les défunts des familles DELMARCELLE-DUMONT

Dimanche 9 février à 10h45

- Bernard LARDINOIS
- Défunts des familles BASSINNE-GRANDHENRY
- Défunts des familles DEPIERREUX-RAYMAKERS-DESMET
- Défunts des familles LABAR-MARCHAL

Dimanche 16 février à 10h45

- Madeleine MATHY
- Pour une intention particulière
- Défunts des familles MAUIENT-AGENOR
- Défunts de la famille STOQUART

Dimanche 23 février à 10h45

- Maria BOSMAN
- Andrée ROBERT
- Défunts des familles HOCK-BOUVEROUX
- Défunts des familles LENOM-LORENT-STACHE

Dimanche 2 mars à 10h45

- Pour tous les jeunes d'ERNAGE
- Germaine GILLAIN
- Défunts des familles DEWECHE-LEBRUN
- Défunts des familles MATHY-DUPAIX.

Bonne nouvelle pour les familles : il y a une animation pour enfants à la messe de 10h45 et une garderie pour les tout petits.

Le prêtre responsable de la paroisse est Monsieur l'abbé Jean-Luc DEPAME, Administrateur.
Pour le contacter : tel. 010/45.08.43 ou 081/60.15.65.

Vous pouvez aussi vous adresser à Monsieur le Doyen de Gembloux : tél. 61.32.61.

Pour l'église, c'est à Monsieur Hervé VANDEPUTTE, Président du Conseil de Fabrique (tél. 61.01.27) qu'il faut s'adresser.

INSCRIPTIONS PREMIERE COMMUNION

Les enfants qui sont en 2ème année primaire ou nés en 1989, qui désirent faire leur 1ère communion, sont invités à prendre contact, ou leurs parents, avec Mimie VAN OOSTENRYCK, rue Emile Labarre 33 à Ernage - tél. 61.40.69.

Eugène DEHOUX.



MUTUALITE CHRETIENNE DE NAMUR

SECTION N° 30 A ERNAGE

Permanence : Rue Omer Pierard 124

En février : les mardis 4 et 18 de 16 à 19 heures

En mars : les mardis 4 et 18 de 16 à 19 heures

Responsabilité financière des mutualités

LA COTISATION SPECIALE DE 90 FRANCS RESTE D'APPLICATION EN 1997.

Tous les organismes assureurs ont décidé d'un commun accord de continuer à percevoir, en ce début d'année 97, la cotisation spéciale annuelle de 90 francs, instaurée dans le cadre de la nouvelle loi sur la responsabilité financière des mutualités, auprès de tous leurs membres titulaires comme ce fut le cas en 1995 et en 1996. La maîtrise des dépenses est vitale pour l'avenir de l'assurance maladie. Sans cette maîtrise des dépenses, il ne serait plus possible de garantir à tous la qualité et l'accessibilité des soins. Il est essentiel de responsabiliser chacun des acteurs : patients, médecins prescripteurs, prestataires de soins et, bien sûr, les mutualités. C'est précisément, pour les mutualités, l'objectif de la loi sur la responsabilisation financière des mutualités, instaurée en 1995.

Chaque jour, en effet, le personnel des mutualités doit effectuer des contrôles afin de vérifier si une facture d'hôpital est correcte ou si une prestation médicale est facturée selon les tarifs. Les médecins-conseils doivent juger de l'opportunité du remboursement de certains médicaments coûteux, de certains soins prodigués à domicile ou dans des maisons de repos.... Mais, jusqu'à présent, il existait peu d'incitant à l'exécution correcte de ces tâches. Voilà pourquoi les mutualités chrétiennes réclamaient depuis des années que l'on applique enfin la loi de 1963 qui prévoyait déjà la responsabilisation financière des mutualités.

L'Institut National d'assurance maladie-invalidité [INAMI] évalue aujourd'hui les dépenses pour 1996 à 441 milliards alors que l'objectif budgétaire s'élève à 418 milliards.... L'INAMI s'attend à un déficit de plus de 15 milliards pour 1997 si la croissance actuelle des dépenses se poursuit. Et cela même si toutes les mesures d'économie prévues sont exécutées.

Etant donné que depuis la nouvelle loi sur la responsabilité financière, les mutualités sont responsables à raison de 15 % pour la différence entre l'objectif budgétaire et les dépenses réelles, tous les organismes assureurs, associés au sein du Collège intermutualiste national, ont estimé qu'il était prudent de percevoir également cette cotisation de 90 francs en 1997. Voilà pourquoi, l'Assemblée Générale des Mutualités Chrétiennes a décidé de percevoir cette année encore, comme en 95 et en 96, cette cotisation spéciale de 90 francs par titulaire. Le montant de ces réserves sera versé dans le fonds spécial prévu par la loi.

Eugène DEHOUX.

Pour les sportifs et tous les autres

Les vendredi 14, samedi 15 et dimanche 16 février 1997,

l'ASBL ERNAGE ANIMATION

vous invite

à son 13ème grand tournoi de tennis de table du Carnaval

à la salle *La Concorde* à Ernage.

<u>Catégories:</u>	Jeunes	- de 13 ans non classés	catégorie 1
	Jeunes	- de 13 ans classés	catégorie 2
	Jeunes	de 13 à 14 ans non classés	catégorie 3
	Jeunes	de 13 à 14 ans classés	catégorie 4
	Adultes	non classés	catégorie 5
	Adultes	classés	catégorie 6
	Juniors vétérans	non classés + de 30 ans	catégorie 7

Calendrier: **Vendredi 14 février:**

de 10h à 15h

1er tour catégories 1, 2, 3 et 4

2ème tour et 1/4 finale catégories 1, 2, 3 et 4

à partir de 15h

Eliminatoires catégorie 5

à partir de 17h

Eliminatoires catégorie 6

Samedi 15 février :

à partir de 17h

Eliminatoires catégorie 7

Dimanche 16 février:

à partir de 14h

pour toutes les catégories

1/2 finales et finales

De nombreux prix et récompenses seront remis à cette occasion.

Les concurrents sont invités à s'inscrire dès à présent, et pour le **12 février** au plus tard en remettant le talon ci-dessous, dûment complété, ou en téléphonant à **Michel Dufrasne** (☎081/61.06.12) ou à **José Kekenbosch** (☎081/61.26.73).

Droit de participation pour les concurrents des catégories 1, 2, 3 et 4 : 50 fr.
autres catégories : 100 fr.

INSCRIPTION AU TOURNOI DE TENNIS DE TABLE DES 14, 15 ET 16 FEVRIER 1997.

NOM :CATEGORIE: Jeunes catégorie 1 ou 2

Prénom: Jeunes catégorie 3 ou 4

Date de naissance: / / Adultes non classés

N° de téléphone: / Adultes classés: classement.....

Juniors vétérans

Il est **expressément** demandé de spécifier l'heure à laquelle vous comptez vous présenter le vendredi 14 février pour les catégories 5 et 6, ou le samedi 15 février pour la catégorie 7. L'organisation correcte des éliminatoires en dépend. Toute arrivée tardive entraînera l'élimination du concurrent.